

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS SOLIDES.

Un des problèmes les plus importants que doit se proposer l'homme qui est à la tête d'une ferme, est de déterminer la quantité de fumier dont il aura besoin pour fertiliser ses terres, le nombre d'animaux qui lui sera nécessaire pour produire ce fumier, et l'étendue de terre qu'il devra consacrer à la nourriture des animaux ainsi qu'à la production des pailles qui doivent être employées en litière.

MATHIEU DE DOMBASLE, Agronome.

QUANTITÉ DE FUMIER A ÊTRE EMPLOYÉE.

La quantité du fumier nécessaire à une terre dépend de la qualité du sol, de la semence qu'on y confie. Ainsi le champ que l'on consacre à des pâturages permanents ou à des prairies artificielles aura besoin de beaucoup moins de fumier, que celui où l'on cultive fréquemment les céréales; un sol déjà épuisé aura besoin de plus d'engrais que celui qui possède une grande fertilité. Dans les sols légers, sablonneux ou calcaires, les fumures ne doivent pas être très-abondantes, mais elles doivent souvent être renouvelées; tandis que dans les sols argileux, l'engrais peut et doit être plus abondant. En définitive, la quantité du fumier qu'on doit confier aux terres de diverses espèces est à peu près la même après un certain nombre d'années, pourvu que ces terres soient également fécondes et qu'on en retire une production égale. Par exemple si l'on donne tous les deux ans, à une terre légère et sablonneuse, une fumure de 10 voitures de bon fumier, par arpent, elle sera suffisamment engraisée, pourvu que chaque voyage soit à peu près de douze à quatorze cents livres. Dans une terre glaise, une fumure de 20 voitures, par arpent, répétée tous les quatre ans, ou de 30 voitures tous six ans, formera un engrais abondant et qu'il conviendra rarement de dépasser pour la culture des céréales. Comme il est facile de s'en

convaincre, la consommation du fumier est la même, sur les différentes terres et la quantité du fumier qu'elles reçoivent équivaut à 5 voyages, par année, pour chaque arpent soumis à la culture. Ainsi dans une ferme de 200 arpents, si 100 arpents sont consacrés à des prairies naturelles ou artificielles, ou encore au pâturage, il restera donc 100 autres arpents qui reçoivent une fumure de 20 voitures ou de légumes et qui reçoivent du fumier; et à raison de 5 voyages par arpent, la consommation de chaque année sera de 500 voyages. Ces 500 voyages suffiront donc pour 50 arpents, si la terre est légère, et seulement pour 25 arpents, si le sol est argileux. Cette quantité suffira, et fournira le moyen de soumettre cette ferme à une culture très-active. Dans plusieurs exploitations soumises à une culture très-parfaite, la quantité du fumier, il est vrai, dépasse celle que nous venons d'indiquer; mais dans la plupart des fermes bien tenues elle est à peu près celle que nous venons de désigner. Dans beaucoup d'autres, surtout en Canada, elle est beaucoup au-dessous, et c'est là une des principales causes des faibles produits qu'on en retire.

" Mais, nous dira-t-on, nous ne pouvons certainement pas suivre votre conseil, car nous ne produirons jamais assez de fumier pour cela. " Nous savons qu'avec le peu de soin que l'on donne aujourd'hui aux fumiers presque partout, on n'arrivera jamais à une production d'engrais suffisante; mais que l'on mette de côté une routine ruineuse et que l'on s'applique à mettre en pratique les conseils donnés par tous ceux qui s'occupent d'agriculture avec intelligence, et on arrivera bientôt à cet heureux résultat.

Que chaque cultivateur ait à son étable un nombre d'animaux proportionné au fourrage et au pacage que peut produire au moins la moitié d'une terre ensemencée de graines de mil, de trèfle, qu'il les nourrisse abondamment, qu'il mette sous ces animaux une litière suffisante pour recueillir toutes les urines, et il doublera ainsi la quantité de son fumier. Qu'il traite ce fumier d'après une des excellentes méthodes que nous avons suggérées dans

notre précédente causerie, qu'il ajoute à cela des composts semblables à ceux que nous décrirons plus tard, et en agissant ainsi il aura toujours un engrais assez abondant.

Voici un calcul qui nous donne amplement raison : Une vache d'assez forte taille, qui reçoit par jour une ration de 30 livres de foin, ou l'équivalent en d'autres aliments, et à laquelle on applique 20 livres de paille par jour pour litière, produira dans une journée 500 livres de fumier, et 17 voyages environ pendant le temps de la stabulation. Supposons maintenant 20 bêtes à cornes, ce qui n'est certainement pas trop pour une exploitation de 200 arpents, 4 chevaux, 30 moutons qui produisent ordinairement autant de fumier que 3 bêtes à cornes, 5 à 10 porcs. Eh ! bien, d'après ce calcul, le maître de cette ferme possèdera au printemps 476 voyages, il ne lui manque donc plus que 24 voyages pour compléter les 500 voyages. Il lui sera facile d'arriver à ce nombre, s'il met à profit les excréments humains, les cendres, les débris d'animaux, les mauvaises herbes, les eaux ménagères, etc., etc., etc.

Mais que les cultivateurs se rappellent que la production du fumier est en rapport avec la quantité et la qualité des fourrages consommés, et non avec le nombre des animaux. La vache que nous avons supposé produire 17 voyages de fumier, dans l'année, n'en donne pas plus de 5 à 6, dans toutes les exploitations où les animaux ne reçoivent presque rien que de la paille, pendant l'automne, l'hiver et le printemps, et sont nourris l'été dans de maigres pâturages, et encore, dans ce cas, cette petite quantité de fumier est bien inférieure à celui qui est produit par des animaux bien nourris. Ainsi toutes les fois que l'on compte par tête d'animaux pour la production du fumier, il faut toujours supposer qu'ils reçoivent une bonne et abondante nourriture.

« Mais, diront encore les cultivateurs, vous ignorez donc que nous n'avons pour la plupart que de la paille à donner en nourriture à nos bêtes à cornes, et qu'ainsi nourries, elles ne donnent pas plus du tiers de la quantité de fumier que vous supposez, et au lieu de dix-sept voyages, chaque bête n'en donnera que six à sept. Avec si peu d'engrais, comment voulez-vous que nous puissions fumer tous les ans un quart ou même un huitième des terres que nous ensemençons ? Tenez, vous qui en êtes quitte pour mettre vos idées sur le papier, si vous étiez à notre place vous ne feriez pas plus de merveilles que nous. » Voici notre réponse à cette objection : Si nous étions à votre place et si nous suivions la routine que le grand nombre suit, il est certain que nous ne ferions pas de merveilles, mais si nous avions pour la routine l'éloignement d'aujourd'hui, nous profiterions de l'expérience d'hommes sages et éclairés, nous adopterions une méthode de culture qui est suivie par les cultivateurs instruits et habiles. Par exemple, nous trouvant dans la position où vous êtes maintenant, nous commencerions par semer de la graine de foin sur le champ qui est réservé, pour l'année suivante, à la prairie ou au pacage, nous diminuons l'étendue de terrain que l'on consacre d'ordinaire à la culture des céréales et nous ajouterions ce terrain à celui qui est déjà consacré aux prairies, ou nous l'emploierions à la culture des légumes. De cette manière, nous pourrions don-

ner à nos animaux une nourriture plus riche, et ainsi peu à peu nous augmenterions la production du fumier, de plus nous mettrions la paille à profit en l'employant comme litière, nous recueillerions ainsi les urines et les déjections liquides, ce qui nous donnerait l'occasion d'augmenter considérablement la masse de nos fumiers.

« Mais ajoutera-t-on encore, moi je sème tous les ans vingt arpents de terre en blé, orge, avoine, pois, etc., et je n'ai jamais trop de grain pour ma famille, et quand je puis attacher les deux bouts de l'année ensemble, je suis heureux. Si sur ce nombre d'arpents j'en retranche quatre à cinq, je serai donc obligé d'acheter du grain, et moi qui n'ai aucun moyen de faire de l'argent avec quoi pourrai-je payer ? »

Cette objection et la précédente ne sont pas nouvelles pour nous, nous les avons entendues répéter à satiété. Cette dernière difficulté n'est pas plus difficile à résoudre que la première.

Malheureusement on oublie trop souvent que la plus ou moins grande quantité de grain que l'on récolte ne dépend pas tant de l'étendue du terrain ensemencé que des soins donnés à ce terrain. Cette vérité saute aux yeux, et toutes les paroisses nous en offrent des preuves incontestables. Combien de fois n'a-t-on pas vu une pièce de terre donner vingt minots de beau et bon grain tandis que dans le champ voisin, une terre semblable, également étendue ne donnait que quatre, cinq à six minots d'un grain mal nourri et presque sans valeur. Pourquoi cette différence ? Le premier de ces terrains a été bien égoûté, labouré profondément, engraisé abondamment ; le second, au contraire, a baigné dans l'eau une partie du printemps, plusieurs jours après les mauvais temps de longue durée, et n'a reçu aucun engrais.

Ainsi nous le disons sans crainte de nous tromper, un cultivateur nourrira toujours mieux sa famille avec dix arpents de terre cultivée avec soin qu'avec vingt arpents cultivés négligemment. Combien d'agriculteurs qui travaillent comme des mercenaires, qui tuent leurs chevaux pendant la saison du printemps, pour labourer une grande étendue de terre, et qui feraient une récolte bien plus abondante, s'ils n'en labouraient que la moitié, après lui avoir donné tous les soins qu'elle réclame. Si on agissait ainsi on se convaincrait que ce n'est pas précisément avec l'argent que l'on fait de bonne culture, mais que c'est au moyen d'une bonne culture que l'on fait de l'argent.

FUMIER DE GAZONS.

Entre les différents moyens d'accroître la quantité des fumiers en voici un des plus importants : C'est l'emploi du gazon en litière. Pour employer les gazons en litière avec succès, on suit la pratique suivante : On enlève les pavés des étables s'ils reposent sur la terre et si l'espace entre ces pavés et le plancher d'en haut n'est pas assez spacieux, car dans le cas contraire il ne faudrait rien déplacer, puis on fait une couche de gazons secs, de huit à dix poncees d'épaisseur, et on la couvre de paille. L'urine qui n'est pas absorbée par la paille s'infiltré dans la couche de gazons, que l'on recouvre tous les jours de paille fraîche, autant que l'enseigne la propreté, et jusqu'à ce que la hauteur du lit de paille nécessite un enlèvement. On n'enlève alors que la paille, et la

couche de gazons reste. On ajoute une nouvelle couche de gazons, de la même épaisseur que la première, et l'on continue à faire comme auparavant pour la paille. Lorsque le nouveau lit de paille a atteint sa limite de hauteur, on l'enlève, on met la troisième couche de gazons et on continue ainsi jusqu'à ce que l'élévation soit assez considérable pour la disposition des bâtiments. Alors on enlève le tout et on recommence l'opération. Il est évident que des gazons si longtemps piétinés par le bétail, imprégnés d'une si grande quantité d'urines et de parties liquides de déjections, ne peuvent que produire un très-bon fumier. Et ce bon fumier n'a pourtant rien enlevé à celui des animaux et ne s'est formé que des parties liquides que la paille n'aurait pas pu absorber, et qui se seraient perdus sous le pavé.

On comprend qu'en Canada, pour pouvoir ainsi utiliser les gazons, il faut avoir soin de les préparer avant les gelées et de les déposer dans un coin de l'étable, car autrement il serait impossible de les employer.

Le fumier de gazons, sorti des étables, est disposé en tas à part. Comme ce fumier est surtout propre aux terrains sablonneux et que ces terrains exigent un fumier gras et consommé, pour activer sa décomposition on ne le tasse que légèrement et on l'arrose de temps en temps avec des urines.

C'est surtout dans les étables des moutons que les gazons produisent les meilleurs résultats. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de la paille à cette litière. Les cultivateurs les plus habiles, dans les anciens pays, transportent leurs fumiers de chevaux et de porcs dans les bergeries et les couvrent chaque fois de gazons. On ne sort jamais ces fumiers que lorsqu'ils sont assez piétinés et complètement pourris, ce qui arrive tous les trois ou quatre mois. Si on vide les bergeries avant le temps ordinaire de répandre le fumier sur les champs, on le dispose en tas en y ajoutant, par couche, le fumier des gazons et des étables. La fermentation qui s'établit dans le tas ainsi disposé achève la décomposition des gazons, et l'ensemble forme un fumier excellent pour les terres sablonneuses, mais qu'il ne faut enterrer que très-superficiellement.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Après bien des luttes et des débats parlementaires, nos législateurs en sont venus à des œuvres pratiques et utiles. Plusieurs des bonnes mesures introduites sous le précédent ministère ont été remises sur le tapis. L'agriculture, le crédit foncier, le règlement des monnaies, le taux de l'intérêt, la grande cause de la tempérance, la milice, et autres mesures d'utilité générale, telles sont ces œuvres dont tout le monde désire une sage solution. Espérons que si notre Législature se maintient encore quinze jours seulement en Session, et qu'elle s'occupe vraiment de ces diverses mesures comme elle paraît maintenant le vouloir sérieusement, elle aura plus fait pour l'intérêt pratique du pays qu'elle n'a pu faire jusqu'ici dans un

mois par les discussions irritantes et sans but satisfaisant pour la plupart des partis. Ou il faudrait viser à un autre moyen d'amener la paix parmi nous, ou il faut se préparer avec résignation et courage à accepter le dur régime de l'anarchie, auquel nous allons grand train. Tous demandent des sacrifices ; tous semblent ne reconnaître de solution que dans ce moyen, et tous presque reculent quand l'urgence pratique et personnelle des sacrifices est arrivée. Les grands mots ne coûtent rien, l'idéal paraît facile à tous ; mais touchez au sensible de la plaie, venez-en au réel et à ses nécessités rigoureuses, les malades jettent les hauts cris, ils ne s'entendent plus eux-mêmes ni sur les hommes ni sur les choses ; et, voulant toujours, disent-ils, sauver le pays, ils semblent croire plus que jamais ne pouvoir parvenir à cette noble fin qu'en faisant feu de toute pièce les uns sur les autres. Que Dieu en ait pitié, ainsi et encore plus du pays où pareil état de choses existe !

Le *Foyer Canadien*, dans sa dernière livraison, a terminé la biographie de plus en plus intéressante de Mgr. Plessis. Ce noble esprit et ce grand cœur revit dans l'esquisse de M. Ferland avec un charme et un à-propos saisissants. Le charme est dans la manière dont l'éminent Prélat savait faire toute chose, et dans l'exposition fidèle qu'en fait le bien digne narrateur. L'à-propos se lie à la génération encore contemporaine des œuvres et des sentiments élevés de Mgr. Plessis. Elle aime à se rappeler, comme d'hier, cet homme qui influait surtout si puissamment, non seulement dans l'ordre religieux, qui était, il est vrai, son domaine naturel, mais encore, au besoin, dans les crises difficiles de notre régime politique, quand la religion, la loyauté et l'ordre public pouvaient être gravement intéressés. Ce pontife de l'Église catholique, aimé et si hautement apprécié pendant sa vie des hommes mêmes attachés à des croyances étrangères, on aimera, dans ce quartier même, à en lire la vie, et à rendre rendre hommage à sa mémoire. En effet, voilà qu'on annonce une traduction anglaise du travail de M. Ferland. Sans jamais rien céder de ce qui appartient rigoureusement au devoir et à la conscience, soit dans l'ordre politique, soit dans le domaine religieux, Mgr. Plessis, si riche d'ailleurs d'excellentes qualités et de hautes vertus, restera encore le modèle bien remarquable d'un esprit à la fois calme, ouvert, franc et conciliateur. Tout cela, joint à une sage fermeté, l'avait mis et le remet encore aujourd'hui en estime sincère et distinguée auprès de nos co-sujets d'une autre origine. C'est justice de leur part, et, de la nôtre, c'est pour le nom canadien un tribut honorable digne d'une légitime et non moins sincère appréciation.

M. LeMoine, l'auteur bien estimé de l'Histoire naturelle des oiseaux du Canada, a publié encore récemment, en langue anglaise, un petit ouvrage tout canadien par le fond, et partant tout intéressant, vû surtout la forme aimable et judicieuse que l'auteur sait toujours donner à son travail. Cette œuvre qui, traduite en français, aurait pour titre : *Les Feuilles d'Erables*, doit être désirée dans cette langue. Espérons qu'elle

nous viendra bientôt dans cet idisme pour augmenter et enrichir ce que possède déjà et ce qu'acquiert de jour en jour notre littérature canadienne-française.

Une autre œuvre toute canadienne, d'un autre intérêt et plus à la portée de tout le monde, vient aussi d'être publiée sous le titre : *Les Ursulines de Québec*. Une préface d'un bon effet pour le fond et la forme, due à la plume, dit-on, d'un ecclésiastique encore jeune, mais voué, par amour du bien, à tout genre de travaux, met le lecteur pleinement au fait de l'importance du livre, car c'est un livre, et même deux ou trois quand toute l'œuvre sera complète. Écrit par une modeste religieuse qui l'adresse surtout aux anciennes élèves du couvent des Ursulines de Québec, dont elle-même est une des institutrices, cette œuvre a droit d'intéresser non seulement celles à qui on l'adresse, mais tout canadien de tout âge qui a le temps et le bon esprit de s'intéresser à nos institutions religieuses et au bien moral qu'elles n'ont cessé de faire dans notre pays. *Les Ursulines de Québec* conviennent partout, et figureraient surtout avec avantage pour les familles dans les bibliothèques paroissiales.

Dans le journalisme politique, de nouvelles feuilles sont annoncées, et d'autres ont déjà paru. Puissent-elles toutes, au lieu de nous traîner du gachis dans le chaos, nous retirer de l'un et de l'autre au contraire par la modération de leur langage et la droiture de leurs principes ! A part le terrain brûlant de la politique, notre presse périodique semble généralement bien comprendre tout ce qui peut en tout genre, intéresser les esprits et satisfaire à tous nos besoins. Faut-il, hélas ! que le point vital, le gouvernement public de tous nos intérêts comme peuple rencontre toujours sur ce terrain volcanique tant de secousses et de confusion si propre à tout ruiner, honneur et intérêts.

La presse a reproduit et reproduit encore, dans l'intérêt bien entendu de l'agriculture, le rapport du Révd. M. Pilote sur la ferme et l'école d'agriculture de Ste. Anne. Ce double travail exposé aux yeux du public, s'il est reçu sans prévention, ne peut avoir qu'un double bon effet ; premièrement d'accréditer de plus en plus les résultats incontestables d'une culture intelligente, et en second lieu, de recommander à la jeunesse du pays l'école agricole de Ste. Anne, qui enfin commence à être comprise puisque des parents à l'aise, après avoir fait terminer à quelques-uns de leurs enfants un cours d'études classiques n'ont plus honte d'amener ces enfants à Ste. Anne pour y suivre un cours agricole. C'est là, certes, un bon exemple. Puisse-t-il être imité de plus en plus ! D'un autre côté, on nous a annoncé privément un travail vraiment très-utile que M. Drapeau, bien connu des amis de l'agriculture, serait à la veille de publier. Tant mieux : plus on attirera l'opinion publique vers l'agriculture et ses progrès et ses bienfaits, plus on ouvrira les yeux et l'intelligence vers cette condition vitale de notre prospérité individuelle et nationale.

Sans sortir des sujets utiles au pays, nous avons à dire depuis longtemps que d'après une visite faite au ministère d'agriculture à Québec, nous avons pu voir,

un peu trop à la hâte il est vrai, le musée mis en ordre des diverses machines et inventions élaborées dans le pays. Nous mettant, comme de raison, au-dessus de l'esprit de parti qui, dans un autre temps, avait un peu maltraité ce musée et son arrangement, il nous a paru n'avoir besoin que de ses yeux et d'un peu de justice pour déclarer la chose louable et très-utile. Il serait tout à fait désirable que cette exposition d'instruments et de mécanisme en tout genre fut généralement visitée, surtout par nos hommes des arts pratiques. Chacun dans sa ligne, cultivateur, ouvrier, industriel, y trouveraient un modèle ou un instrument propre à diminuer le coût et la fatigue de son travail. Jusqu'à l'économie domestique qui peut trouver dans ces objets ingénieux, des inventions peu coûteuses et toutes propres à y multiplier le travail et ses résultats, surtout dans les familles obligées au travail et peu à l'aise.

On parle beaucoup de mines en ce temps. Le cuivre, l'argent et l'or paraissent vouloir surgir de notre sol au point, disent quelques-uns, de faire rivaliser sur ce point le Canada avec la Californie, l'Australie et les autres contrées aurifères déjà célèbres. Ce qu'il y a de certain c'est que notre chaîne sud des Laurentides depuis les townships de l'Est jusqu'à Buckland pour le moment, contient tous les indices de la présence des divers minerais dont on a déjà tiré sur plusieurs points de précieux spécimens. Dernièrement, on parlait avec avantage du terrain minier situé au dessus de la paroisse de Ste. Croix, dans les limites mêmes de celle de St. Flavien. Cette mine, comme on sait, est en exploitation régulière sous le régime d'une compagnie américaine, si nous ne nous trompons. Il en est de même, du moins en partie, nous pensons, des mines de la rivière Chaudière, dans les paroisses de St. François et St. Georges. Autant vaudrait que nos mines restassent encore sans exploitation, jusqu'à ce que notre gouvernement ou des compagnies canadiennes s'en chargeassent, que de les voir devenir la propriété des compagnies américaines. En attendant, du reste, on dit que, malgré de véritables succès que peut procurer aux travailleurs l'exploitation de ces mines, il ne faut pas se faire à ces succès qui ont leurs retours fâcheux comme partout ailleurs. Mieux vaut, comme on l'a déjà dit souvent surtout pour nos travailleurs de la campagne, appliquer leurs forces et leur intelligence aux travaux des champs, toujours bien payés quand ils sont faits convenablement, que d'aller risquer tout en cherchant une fortune rapide mais incertaine.

A propos de travail des champs, il est heureux de pouvoir dire que la récolte entière, qui a constamment donné de si belles espérances va pouvoir être terminée sans risque ni encombre. Les quelques gelées que nous avons eues, sont venues tard et peu dangereuses. Il restera à bénir Dieu de la protection toute spéciale qu'il lui a plu d'accorder, cette année, à nos moissons dans toutes leurs phases et dans tous leurs produits divers.

Dans la prochaine *Quinzaine*, nous ferons plus au long le résumé des événements étrangers ; disons ici seulement et à la hâte que Rome et son immortel pontif

ne jouissent de la paix, malgré toujours des tentatives secrètes pour compromettre cette paix. Le denier de St. Pierre se soutient et prospère. Pie IX en bénit Dieu et toutes les Ames vraiment catholiques qui participent à cette sainte œuvre. Les catholiques ne sont pas les moins bénis dans cette œuvre, eux qui s'y distinguent par une si large contribution. Ils peuvent grossir encore cette contribution sans craindre de voir les autres œuvres moins prospères et moins bénies; témoin l'abondante récolte de cette année. Dans le royaume des Deux Siciles, l'ordre, la paix et le bien-être, sont toujours loin d'y régner. Dans la Sicile surtout, l'anarchie menace de l'emporter, et la violence et le meurtre y sont comme à l'ordre du jour. En outre, pour forcer la France à laisser dominer le régime odieux de l'usurpateur sur la malheureuse Italie, les Piémontais menacent de se joindre à la Russie contre la France dans les affaires de la Pologne. Cette dernière, à son tour, va continuer à se débattre encore quelque temps dans les serres du vautour moscovite, puis elle succombera de nouveau, vû que la diplomatie des puissances étrangères étant à bout de moyens, celles-ci n'entendent point faire rien de plus pour cette nation héroïque. Le droit nouveau de la non intervention va la triompher, tandis qu'il a été mis à néant pour l'Italie dans une cause injuste et odieuse, et au Mexique pour une cause juste, à la vérité, et glorieuse. Et voilà que l'Irlande tente, en un bien malheureux temps, de réclamer aussi contre le long joug qui l'épuise et l'écrase. Hélas! si elle a foi tant soit peu dans les contradictions du droit nouveau, elle est bien à plaindre. L'Autriche et toute la confédération allemande se retirent et se reforment dans l'attente des événements. La Prusse boude et penche vers la Russie. C'est tout clair. Si la guerre devient européenne, elle deviendra religieuse plus que politique, et tout naturellement l'hérésie s'appuiera sur le bras du schisme pour triompher des puissances catholiques si celles-ci ont le bon esprit de se coaliser pour repousser l'antique ennemi. En France, une législation maladroite, et toujours mise en œuvre, malgré ses faux pas et ses bévues, décerne d'appel comme d'abus et censure les évêques de haute et bien digne réputation sans que ces hommes éminents y perdent rien de l'estime qu'on leur porte. D'un autre côté, un discours moins que louche du nouveau ministre à l'Instruction publique fait redouter avec raison de nouveaux plans peu favorables aux idées saines dans l'éducation de la jeunesse. L'Angleterre continue à surveiller les troubles et les secousses des autres Etats dans les deux continents, afin d'y intervenir juste à propos pour y recueillir des profits sans risque. Et voilà comme va le monde aujourd'hui.

CORRESPONDANCE.

Nous nous empressons de publier l'excellente correspondance qui suit et qui nous fait si bien connaître une localité qui jusqu'ici était complètement inconnue à un grand nombre de nos lecteurs. Nous partageons l'espoir de notre correspondant, nous espérons

que le Gouvernement s'empressera de lever les deux obstacles qui retardent la colonisation de cette partie du pays.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de me servir de votre feuille pour faire connaître une localité trop méconnue et trop négligée jusqu'ici. Je me sers de votre gazette préférablement à toute autre parce que c'est presque la seule qui est reçue ici.

De nos jours on s'occupe partout d'agriculture et de colonisation, tous les journaux rivalisent de zèle pour faire connaître les endroits les plus reculés, les coins les plus obscurs de nos forêts; les Escoumins seuls et leurs environs sont mis en oubli, malgré les avantages que cette partie du pays offre aux colons. Avec votre permission je vais donc m'efforcer de combler cette lacune et de faire sortir cette localité de l'obscurité.

Ceux qui n'ont vu qu'à distance cette vaste étendue de terre qui s'étend depuis la rivière Saguenay jusqu'à la Baie de Mille Vaches, ou mieux encore jusqu'à Port Neuf, s'imaginent que cet espace de dix-huit lieues est couvert de montagnes escarpées et d'arides rochers. Mais s'ils se donnaient la peine de mettre le pied à terre, de parcourir le terrain défriché, de s'enfoncer dans nos forêts, je ne crains pas de dire qu'ils emporteraient de leur visite l'opinion la plus favorable de notre localité. Cette année par exemple, nos champs de céréales, nos prairies auraient excité à un haut point leur admiration. En effet, partout on apercevrait des pièces de blé, d'orge, d'avoine, etc., de la plus magnifique apparence, des prairies d'une incontestable supériorité, enfin la récolte, dans son ensemble, est telle qu'elle suffit pour rendre jaloux tous les visiteurs des plus belles paroisses qui longent le St. Laurent.

Qu'on n'aille pas croire, M. le Rédacteur, que je veuille faire une amplification et que mon but est de tromper le public en décrivant une fertilité qui n'existe que dans mon imagination. Non, non, loin de moi la pensée de faire des dupes, de tromper mes compatriotes, je me ferais un scrupule de dépasser les bornes de la plus stricte vérité. Oui, le sol ici est très-fertile, et d'une culture bien facile, de plus il possède l'avantage de pouvoir être facilement amélioré au moyen du sous sol. Nos prairies sont telles qu'elles dépassent tout ce que j'ai vu de plus beau, en ce genre. Le mil présente partout une hauteur de quatre pieds et demi et est très-dense, il n'est même pas rare d'en rencontrer de six pieds de haut. Vous le savez, M. le Rédacteur, j'ai souvent visité les magnifiques prairies de l'ance de Ste. Anne, celles non moins belles qui se rencontrent auprès de Québec, du côté nord, eh! bien, je ne crains pas d'avancer que celles des Escoumins et des environs ne leur sont nullement inférieures. Malgré le peu de terrain défriché, ils ne sont pas rares les cultivateurs qui vont récolter au-delà de deux mille bottes d'excellent foin.

Quant aux roches et aux montagnes il y en a ici comme dans presque toutes les paroisses du bas du fleuve, même celles qui offrent le meilleur sol à la culture.

On peut donc faire ici d'abondantes récoltes, offrir des forêts étendues aux colons qui se dirigeront vers nous, qui viendront accroître la population encore très-faible de nos endroits. Mais nous le comprenons, nous ne pourrions jamais attirer sur nos rives lointaines une nombreuse émigration, si nous ne recevons quelque encouragement, si on ne nous vient en aide. Si vous me demandez quel encouragement nous est nécessaire, je vous répondrai ceci: D'abord le gouvernement devrait faire ici comme dans bien d'autres localités, des octrois gratuits, ou au moins diminuer considérablement le prix des terres. Comment veut-on que des familles pauvres qui arrivent ici puissent nourrir leur famille, se bâtir et payer un prix toujours trop élevé pour celui qui n'a pas le sou. Le second obstacle à l'augmentation de la population

est le manque de chemin. Oui, cet obstacle est encore à mon avis, plus difficile à surmonter que celui qu'offre la pauvreté. En effet, comment voulez-vous qu'une famille, père, mère et enfants quelquefois qu'ils soient, aillent cheminant au milieu d'un bois touffu, chargés des provisions et des ustensiles strictement nécessaires au ménage? Presqu'impossible, n'est-ce pas. Tout le monde ne peut pas imiter Jean Rivard, et on ne rencontre pas partout des Pierre Gagnon pour remonter le courage, mettre à l'abri des branches qui vous labourent la figure, vous crèvent les yeux, et font de la charpie de vos plus beaux habits.

Voilà donc les deux grands obstacles qu'il faut faire disparaître à tout prix. Le Gouvernement seul le peut. Le fera-t-il? Dieu seul le sait, mais nous l'espérons, car nous n'exigeons rien qui ne soit en son pouvoir et qui ne soit que juste. J'ai aussi l'espérance que la Société qui vient de se former à Québec, dans le but d'aider la colonisation, étendra ses bienfaits jusque dans nos parages, et que, d'accord avec le Gouvernement, elle contribuera au progrès, à l'avancement de notre nouvel établissement.

Je n'ai plus qu'un mot à dire, Monsieur le Rédacteur, et je termine. Vous ne sauriez croire le bien que votre charmante petite Gazette a déjà fait parmi nous. Elle est lue avec empressement, on goûte ses enseignements, on la regrette quand elle tarde de nous arriver. Pour mieux vous faire comprendre le prix qu'on y attache, je vais vous répéter ce que me disait, ces jours derniers un de ses abonnés: "Il est impossible de ne pas aimer cette Gazette quand on la connaît, elle contient l'enseignement le plus précieux après celui de la religion." Ce que celui-ci a exprimé tous les autres lecteurs le pensent.

UN CULTIVATEUR.

Nous reproduisons avec plaisir la presque totalité d'un article du *Défricheur*, intitulé "Le bas du fleuve." Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce compte-rendu, car il contient d'excellents détails d'une grande importance.

"..... Nous avons visité Ste. Anne et partie de St. Pacôme et de la Rivière Ouelle. Pour nous y rendre, distance de 86 milles de Québec, par le chemin de fer de la Rivière du Loup, nous avons traversé partie des paroisses d'Etchemin, St. Jean Chrysostôme, St. Henri, St. Charles, St. François, St. Pierre, St. Thomas, Cap St. Ignace, l'Islet, St. Roch et St. Jean Port Joli.

"Dans toutes les campagnes traversées par le chemin de fer, l'on était occupé à récolter le foin qui nous a paru être bien rare. La récolte est au-dessous de la moyenne, et la raison en est bien simple. Une sécheresse extraordinaire qui a duré jusqu'au milieu de juillet, dans tout le district de Québec, a fait un grand tort aux productions du sol.

"Comparé avec les cantons de l'Est, ou les districts de St. Hyacinthe, Montréal et Trois-Rivières, tout y est en retard et n'offre pas, cette année, l'apparence de plus de deux tiers d'une récolte ordinaire dans ces endroits.

"Dans l'ance de Ste. Anne et partie de la Rivière Ouelle, sur les meilleures terres d'alluvion, nous avons observé du beau grain, mais c'était principalement dû à la richesse du sol qui avait combattu les effets de la température.

"Dans toute cette tournée, nous n'avons pas vu un seul champ de pois et l'absence de cette culture nous a frappé au point de nous faire enquerir de la cause qui empêchait ce grain de figurer à côté des autres. On nous a informé que les pois n'arrivaient pas à maturité parfaite et que la culture en avait été abandonnée parce qu'elle n'était pas profitable.

"Une autre chose nous a frappé, ce sont les amas de pierre étendus avec négligence au milieu des champs cultivés et qui

font perdre de grandes quantités de terre dans plusieurs des paroisses où nous sommes passé.

"On pardonnerait cela, dans les nouveaux établissements, où les colons ont tant à faire qu'il leur est impossible de pouvoir nettoyer le sol parfaitement dans les premières années, mais quand la terre a été cultivée pendant un siècle, comme c'est le cas dans les paroisses d'en bas de Québec, cette négligence n'admet pas d'excuse valable et devient une faute grave.

"Pourquoi n'en pas faire des clôtures, qui épargneraient un travail d'entretien considérable, comparé avec l'entretien et le renouvellement des clôtures en cèdre?

"Pourquoi ne pas jeter les plus petites pierres dans des fossés profonds que l'on recouvre de terre pour égoutter parfaitement le sol, ce qui sauve aussi l'entretien des fossés ouverts et n'occasionne aucune perte de terre comme cela a lieu par la pratique actuelle de laisser les pierres en plein champ et de pratiquer en outre les fossés ouverts?

"Nous savons que quelques cultivateurs industriels et qui entendent leurs véritables intérêts ont adopté ce procédé intelligent et profitable, mais ils sont si rares qu'ils brillent par leur absence.—(A continuer.)

RECETTES.

Conservation des pommes.

Une bonne manière de conserver les pommes consiste à les mettre dans des tonneaux avec du sable. A cet effet, on emplit le tonneau de sable qu'on a eu soin de bien faire sécher pendant l'été; on en répand au fond du tonneau une couche sur laquelle on place un lit de pommes qu'on recouvre d'une couche de sable, et ainsi successivement jusqu'à ce que le tonneau soit rempli. Cette méthode a l'avantage de les préserver du contact immédiat de l'air, qui est la cause la plus active de leur corruption. Elle les prive aussi d'une humidité surabondante qui ne leur est pas moins nuisible. Le sable répandu également entre les pommes absorbe une partie de leur humidité, de sorte qu'elles n'en conservent que ce qui est nécessaire pour les maintenir en bon état. Cette méthode a aussi l'avantage de leur conserver l'arôme qui leur est propre et qui se perd lorsque les fruits restent exposés à l'air. En disposant ainsi les pommes dans des tonneaux ou dans des caisses, ou même dans un coin d'une chambre, elles seront moins exposées à la gelée, aux variations de la température et à l'humidité du lieu où on les aura placées. Le même sable peut servir pendant bien des années.

F. E. J.

Dangers du pain moisi.

L'habitude qu'ont les gens de la campagne de faire une provision de pain qui doit durer quelquefois quinze jours, nous fait un devoir de signaler divers accidents produits par l'usage du pain moisi; ces accidents ont été assez graves pour simuler les symptômes d'un empoisonnement violent. Les enfants sont les individus sur lesquels paraît agir le plus la moisissure du pain, les symptômes se manifestent par des congestions à la tête, des coliques violentes, des envies de vomir, de la somnolence, et quelquefois des convulsions; les vomissements soulagent presque toujours, en sorte qu'on doit les provoquer chez les malades et tenir ceux-ci à un régime adoucissant.

Le pain se moisit avec facilité, lorsqu'il n'est pas assez cuit et qu'il est déposé dans un lieu humide. Il faut donc apporter la plus scrupuleuse attention à la cuisson et à la conservation d'un aliment, la base de la nourriture. En général, on ne soigne pas assez la conservation des substances alimentaires dans la plupart des campagnes. Cet objet mérite cependant bien de fixer l'attention des chefs de famille. Le lard produit aussi quelquefois des accidents mortels, lorsqu'il est gâté; celui qui est rance est toujours d'un fort mauvais usage.

(Extrait des *Soirées Canadiennes*.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS.

ÉTUDE DE MŒURS.

HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

(Suite.)

3

Le feu de la Baie.

Au printemps suivant, je partis pour la Baie-des-Chaleurs avec des gens de Paspébiac, dont la goëlette avait hiverné à Kamouraska.

C'est en descendant, cette fois là, que je fus témoin d'une chose dont vous n'êtes pas sans avoir entendu parler; un combat entre la baleine d'un côté, l'*espadron* et le *fléau* (1) de l'autre.

Notre goëlette était *encalmée* par le travers des Capucins. On voyait, devant nous à petite distance, deux baleines qui jouaient sur l'eau; elles plongeaient en élevant droit en l'air leurs grandes queues fourchues; on entendait leur souffle et on apercevait les jets d'eau qu'elles lançaient, en respirant.

Nous étions à les examiner tranquillement, lorsque tout d'un coup elles se mirent à bondir avec violence, en poussant des mugissements terribles: puis on vit autour d'une des baleines, l'autre avait disparu, un gros objet noir qui s'élevait et se rabattait comme le fléau d'un batteur en grange.

La baleine, voyez-vous, a deux ennemis que je viens de vous nommer: ces deux ennemis s'associent ensemble pour attaquer le monstre. C'est que ce n'est pas une petite affaire que de déclarer la guerre à une bête comme celle-là. Mais c'est pour vous dire que chaque chose à son maître dans le monde; car la baleine, malgré sa gueule immense, malgré ses nageoires puissantes et sa redoutable queue, la baleine meurt toujours dans ce combat.

L'*espadron* attaque le premier, il enfonce son dard dans le ventre de la baleine: le fléau vient ensuite et la mord et la frappe de tous les côtés. Cette fois là, on put voir à son aise cette terrible bataille; car elle se passait à peu de distance de la goëlette, et la baleine se dirigeait de notre côté, dans le moment où elle fut attaquée.

Il fallait entendre les *geins* déchirants de la pauvre baleine: il fallait voir les bonds prodigieux qu'elle faisait. L'eau jaillissait, comme des trombes, tout autour des combattants. Le fléau s'élançait contre la géante et tapait dessus en se *dédonnant*.

Ils vinrent passer assez près de nous, pour qu'on put voir, à travers le *volin*, les jets de sang que soufflait la baleine; la mer en paraissait teinte à plusieurs arpents à la ronde. Enfin il arriva un moment que la baleine, se soulevant presque toute entière

hors de l'eau par un effort désespéré, tourna presque sur elle-même: nous vîmes se dresser droit en l'air l'un de ces ailerons énormes; nous pûmes apercevoir l'*espadron* attaché par son dard à son ventre blanchâtre. Le colosse retomba ensuite de toute sa masse rouge de sang, plongea à pic dans l'abîme, et tout disparut.

Le combat s'est sans doute continué au fond de la mer; mais n'a pas pu durer bien longtemps. Toujours est-il que nous ne vîmes rien reparaitre, malgré le soin que nous mettions à examiner la surface des eaux de tous les côtés.

C'est une singulière créature que la baleine. Il y a pourtant eu un temps où ces masses vivantes se promenaient dans l'endroit même où nous sommes: un temps où presque tout le pays était sous l'eau et faisait partie de la mer; car j'ai vu des os de baleine sur le Mont-commis, en arrière de Sainte-Luce. C'est un crâne de baleine qui est là; il est situé dans une petite coulée sur le flanc de la montagne, à environ mille pieds au-dessus du fleuve. Je l'ai vu de mes yeux, et je ne suis pas le seul qui l'ait vu et touché; et puis tout le long de la côte, dans les champs, vous pouvez déterrer des charges de navires d'os de baleines.

Mais je reviens à mon histoire. Je demeurai trois ans dans *La Baie*: l'été je faisais la pêche à la morse et l'hiver j'allais à la chasse, avec les sauvages de Cascapébiac et de Ristigouche.

Je n'ai pas besoin de vous dire ce que c'est que cette vie là; mais je vais vous raconter une aventure qui m'a bien surpris quand elle m'est arrivée: aujourd'hui je n'en ferais presque pas de cas.

Nous revenions une nuit du Banc-de-Miscou, après une absence de deux jours; nous étions trois dans une grande berge. Nous courions dans le moment Ouest sud Ouest, par une grande brise de vent d'Ouest, en pinçant les vents pour prendre Paspébiac de retour de notre bordée; lorsque nous aperçûmes, sous le vent, une clarté qui n'avait pas l'air de la lumière ordinaire d'un bâtiment.

Cette clarté n'était pas très-loin de nous, elle s'avancait même de notre côté, comme pour passer à notre arrière gouvernant nord, et elle grandissait toujours. Il nous parut bientôt que c'était un navire en feu et nous distinguions même la mâture à la lueur des flammes; puis le navire s'arrêta, n'offrant plus l'aspect que d'un vaste brasier.

C'est tout de même un navire qui brûle, nous dîmes-nous, entre nous autres, en mettant notre berge tout à fait dans le vent pour mieux examiner. C'est drôle qu'ils aient continué de marcher pendant que l'incendie commençait à se déclarer; mais enfin c'est clair qu'il y a là un malheur: il faut y aller. Qui sait si ces gens là n'ont pas besoin de nous, leurs chaloupes sont peut-être mauvaises, trop petites pour tout le monde, peut-être!

Nous changeâmes donc de route et, arrivant grande écoute, nous nous dirigeâmes vers le navire en feu qui pouvait être comme à une lieue de nous.

—Entends-tu comme *des cris de peine*, me dit un de mes camarades, après quelques minutes de marche.

—Non, lui répondis-je; mais j'ai un curieux bourdonnement dans les oreilles.

—M'est avis, dit au bout de quelque temps mon second compagnon qui était au guet à l'avant de la berge, m'est avis que le navire en feu s'éloigne de nous à mesure que nous avançons.

Nous allions tout de même, cependant. J'étais à la barre; je tenais toujours la même course, malgré que nous ayons parcouru plus d'espace que n'en comportait l'éloignement d'abord supposé du navire en feu.

Il y avait environ une heure que nous avions changé de route et le navire paraissait aussi loin de nous qu'au premier moment.

(1) Ces noms sont ceux que donnent nos marins du golfe à l'*espadron* et au dauphin-gladiateur. Ce dernier a, sur le dos et près de la tête, une énorme nageoire presque rigide qui fait équilibre avec son corps. Ces dauphins attaquent la baleine par troupes: les culbutes qu'ils exécutent autour d'elles et la violence de leurs mouvements font l'effet décrit par les marins qui en ont été témoins.

— Bourdons, criai-je à mes camarades, c'est comme rien, il y a du sorcier là dedans, et mettant toute la barre à lofer j'envoyai auprès du vent.

Au même instant le feu, que nous regardions constamment, se dispersa en mille flammèches de toutes les couleurs et disparut.

Je ne pense pas qu'il se soit dit ensuite un seul mot dans la berge, avant d'arriver au banc de Paspébiac.

Il me semblait qu'une haieine brûlante me soufflait dans la figure, et je crois vraiment que j'ai senti une odeur de soufre.

Enfin, vous me direz ce que vous voudrez ; mais cela n'est pas naturel !

Arrivés à terre et tous les jours suivants, rien de plus pressé que de raconter notre aventure. La chose n'était pas tout à fait si nouvelle pour les gens de l'endroit que pour moi et mes associés de ligne, qui n'étions pas nés dans la place.

« C'est le *kégu* de la Baie nous dit un vieillard acadien ; mais il y avait longtemps qu'on ne l'avait pas vu, il était presque oublié : on n'en parlait plus de ce côté-ci de la Baie. Les gens de l'autre côté, surtout à Caraquette, en parlent toujours, parce que c'est par là surtout qu'il se montrait, même pendant l'hiver au milieu des glaces.

« Ce feu a commencé à paraître pas longtemps après le *grand dérangement* de nos gens par les anglais, ajouta le vieillard. Je pense que c'est quelque étincelle de l'incendie de nos maisons qui a allumé ce feu là. Soyez sûrs qu'il y en a, dans ces flammes qui sont tourmentés pour de gros péchés. Ah ! le bon Dieu est juste, et on ne se moque pas de sa justice comme ça ! »

On pensera ce qu'on voudra de cette affaire ; mais moi je suis de l'avis du vieux *cayen* : il y a du *godiam* là dedans !

Les anglais ont fait le diable dans l'Acadie et sur les côtes de la Baie ; ils ont tué, pillé, brûlé et la diable leur rend ce qu'ils lui ont prêté. Le bâtiment qui brûle du feu de la Baie, car c'est un navire, j'ai distingué sa mâture à la lueur des flâmes, est un des bâtiments des anglais dont *Charlot* s'est emparé et qu'il grille à la régolade.

Puis ce n'est pas la seule chose qu'on voit dans ces endroits, de ce genre là. Croyez-vous que c'est la mer toute seule, par exemple, qui a monté la coque du *navfrage anglais* bien au-dessus des plus hautes marées, au Cap Désespoir. Et ces cris, ces lamentations que plusieurs ont entendu, par le travers du *banc vert* et du *banc des orphelins* ! Non, tout cela n'est pas naturel, le vieux avait raison ; c'est un grand châtement qui se poursuit dans ces parages ! Enfin vous en croirez ce que vous voudrez, ce n'est pas un article de foi ; mais pour le Feu de la Baie je l'ai vu comme je vous vois, et je m'en crois.

A propos d'anglais encore, je vais vous raconter l'histoire de *Coundo* (1) le sauvage. Vous allez voir que celui-ci n'avait malheureusement pas remis sa cause entre les mains de Dieu, comme les bons acadiens.

4

Le passeur de mitis.

J'étais si bon ami avec les sauvages qu'il ne s'en est guère manqué que je me sois *mis sauvage* (2), comme mes amis l'itz-

(1) Le mot *Coundo* veut dire pierre, en langue micmac : donné à un homme, il répond à nos noms de famille français, Lapierre, Laroche.

(2) *Se mettre sauvage* est une expression consacrée à l'occasion du petit nombre de canadiens et d'européens qui ont adopté la vie des bois et des côtes, en s'associant aux tribus aborigènes auxquelles leurs familles sont devenues incorporées.

bac et Lagorjendière que vous avez tous connus. Vous me croirez si vous voulez ; mais je vous dis qu'il n'y a pas d'homme plus heureux qu'un bon sauvage.

J'aimais tant cette vie là que j'abandonnai tout à fait la pêche à la morue, pour vivre entièrement avec les micmacs. Or, vous savez que les sauvages sont comme les caribous, ils ne s'arrêtent jamais, ils marchent continuellement : pendant quelques hivers et deux années entières j'ai fait la chasse avec eux, j'ai parcouru tous les bois et toutes les rivières, depuis la Baie-des-Chaleurs, jusqu'à la rivière Rimouski.

J'étais associé, à l'époque dont je parle, avec un sauvage du nom de Noël, et dans le moment nous étions à la rivière Mitis à darder le saumon. Une fois après avoir *flamboté* (1) une partie de la nuit, nous fumions notre pipe dans la cabane au bord de la rivière avant de nous coucher, lorsque Noël me dit :

— Sais-tu ce qui s'est passé ici, il y a plus que trente ans !

— Non, lui répondis-je.

— Eh ! bien, je vais te le dire, reprit Noël.

Voici donc ce que Noël m'a conté en micmac et que je vais vous traduire en français :

A l'arrivée des anglais dans le pays, il y eut une bataille entre des navires français et des navires anglais, à l'embouchure de la Ristigouche. Les anglais étaient plus nombreux, ils eurent le dessus et firent une descente à terre après le combat.

La pointe de Ristigouche était habitée alors comme aujourd'hui : il y avait un village micmac et un petit village acadien. Comme les acadiens et les micmacs avaient pris part au combat dans le service de quelques batteries érigées sur la pointe, les anglais mirent le feu aux maisons et aux cabanes des deux villages, et donnèrent la chasse à toute la population qui prit la fuite vers les bois, emportant le peu qu'ils avaient pu sauver des choses les plus nécessaires à la vie.

Un sauvage du nom de *Coundo* vit tomber morte à ses côtés, frappée par une balle anglaise, sa femme qui menait par la main un petit garçon orphelin adopté par eux, en l'absence d'enfants leur appartenant.

Coundo avait un caractère fier et superbe, c'était un vrai guerrier sauvage que la religion n'avait pas tout à fait dompté. Dans l'accès de sa rage et de son ressentiment, il voua sa vie à la vengeance.

Il ne voyait pas dans un avenir bien prochain de chance probable de se venger à sa guise ; mais un sauvage sait attendre. Il attendit, et en attendant il élevait son fils adoptif dans les idées qu'il nourrissait, afin d'augmenter les moyens de satisfaire la haine qui le dévorait, guettant son heure avec cette patience qui caractérise sa race.

Il se passa plusieurs années sans que Coundo eut pu trouver une occasion favorable à l'exécution de ses projets. Elle se présenta enfin.

(1) Le mot *Flamboter* veut dire faire la pêche de nuit, dans un canot qui porte un flambeau d'écorce ou de bois résineux à son avant. Un homme à l'arrière du léger canot dirige la course, un autre à l'avant, armé d'un harpon ou *nigogue*, cherche des yeux le poisson, à la lumière du flambeau, et le *darde* dès qu'il l'aperçoit en position favorable. Les micmacs sont les plus habiles *dardeurs* du Canada.

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

L'Exposition Provinciale de Montréal.

Le succès a dépassé notre attente et nous pouvons promettre à nos agriculteurs l'exposition la plus remarquable et la plus nombreuse qui ait été faite jusqu'à ce jour de nos ressources agricoles et industrielles.

Quant aux nombreux amusements qui se préparent à l'occasion de cette grande fête nationale, nous n'avons qu'à citer la grande Revue des volontaires de la Province; le grand tir à la carabine dans lequel entretront des concurrents de toutes les parties du pays. Un feu d'artifice gigantesque. La présence de Son Excellence le Gouverneur-Général, ainsi que les deux Chambres de la Législature donneront une importance inaccoutumée à l'exposition de Montréal. Tous les préparatifs sont complètement terminés et un catalogue des animaux, des instruments et des produits exposés est maintenant sous presse. Encore une fois nous prions nos sociétés de ne pas négliger d'être présentes à l'Assemblée de l'association et les délégués devront présenter leurs pouvoirs pour avoir droit de vote sur le choix du lieu de la prochaine exposition provinciale.—(Revue Agricole.)

Exhibitions de Comté.

- Châteauguay, Ste. Philomène, Sept. 22.
- St. Jean, St. Jean, Septembre 24.
- Deux-Montagnes, St. Eustache, Sept. 24.
- Rouville, Rougemont, Septembre 26.
- Argenteuil, Lachute, Septembre 29.
- Bagot, Ste. Rosalie, Octobre 1er.
- Montcalm, St. Jacques, Octobre 1er.
- Soulanges, Soulanges, Octobre 6.
- L'Assomption, L'Assomption, Octobre 7.
- St. Maurice, Yamachiche, Octobre 7.
- Bonaventure, No. 2, Maria, Octobre 7.
- Témiscouata, St. Arsène, Octobre 13.
- Bonaventure No. 2, Munn, Octobre 14.
- Ottawa No. 2, Thurso, Octobre 15.
- Bonaventure No. 2, Carleton, Octobre 10.
- Bonaventure, No. 2, Cross Point, Fév. 17.

—(Revue Agricole.)

Économie Domestique.

BLANCHISSAGE.—Le blanchissage proprement dit consiste à nettoyer les fibres et les tissus, de toute substance qui les salit accidentellement et principalement des matières grasses. De tout temps on a eu recours aux lessives pour cet objet; mais leur emploi exige quelques précautions. Il faut faire un triage du linge et de le partager au moins en trois parties; savoir: le linge fin, le linge de couleur et celui de cuisine; si l'on agissait autrement, une portion du linge se blanchirait aux dépens de l'autre, et le linge fin serait retiré du cuvier plus sale qu'il ne l'était auparavant.

Beaucoup de personnes sont dans l'usage d'essanger le linge avant de le mettre à la lessive, c'est-à-dire de lui enlever la crasse par un simple lavage à l'eau froide. Le linge ainsi dégrasé salit moins la lessive et se nettoie aussi plus facilement. Pour éviter que le linge ne se détériore en l'accumulant tout imprégné encore de saleté,

on a donc soin de l'essanger à mesure qu'on le salit et de le faire sécher.

Lorsqu'il s'agit de lessiver, on place un grand cuvier sur un trépied de bois et on y arrange le linge pièce à pièce, ayant soin de mettre tout le linge fin en dessous et le gros linge par dessus. Pressez-le, faites qu'il ne reste aucun vide et qu'il soit partout d'une épaisseur égale. Couvrez votre linge d'une toile très-forte et assez grande pour déborder tout autour du cuvier. Mettez sur cette toile les cendres de bois neuf qui doivent fournir l'alcali, ou carbonate de potasse qui formera la lessive et dont la quantité doit être proportionnée à celle du linge à blanchir. Repliez la toile par dessus les cendres que vous étalerez de manière à former une couche égale. Ayez sur le feu un grand chaudron rempli d'eau chaude, mais non bouillante, et versez-en dans le cuvier.

Au bas, et sur le côté de ce cuvier, est un trou que l'on bouche avec un tourbillon de paille, replié sur lui-même et disposé de manière à laisser filer la lessive, qui tombe dans un seau placé au-dessous, après avoir traversé toute la masse du linge.

Quelquefois on met à la place du seau une rigole ou gouttière qui reporte cette lessive dans la chaudière où elle se réchauffe à mesure.

On répand de temps en temps un seau de cette lessive chaude sur le linge; on répète cette manipulation pendant près de douze heures, ce qui s'appelle couler la lessive; on enlève le drap avec les cendres, on retire le linge du cuvier et on le savonne à l'eau claire. Après l'avoir rincé avec de nouvelle eau, on le plonge dans de l'eau légèrement teinte en bleu au moyen d'indigo en pierre, enfermé dans un sachet de toile, on l'égoutte, on le tord, puis on l'étend sur des cordes pour le faire sécher.

Une remarque importante à faire, lorsqu'on fait couler la lessive, c'est que le linge se blanchit mal lorsque la première eau que l'on jette sur les cendres est trop chaude, elle doit arriver graduellement à un degré de chaleur convenable, sans cette précaution, les impuretés qui salissent le linge se trouvent pour ainsi dire fixées dans le tissu, qui acquiert alors plus ou moins une couleur roussâtre et souvent nuancée. Une température douce, au contraire, permet au tissu de se gonfler par degrés et de se laisser plus facilement pénétrer. D'une part si les lessives trop fortes ternissent le tissu, trop faibles elles sont insuffisantes pour enlever les matières grasses dont le linge est sali. Ces inconvénients arrivent surtout lorsqu'on se sert de potasse et de soude au lieu de cendres et que la quantité en est mal proportionnée.

LESSIVAGE DU LINGE.—Voici un article extrait du *Franklin's Journal*. Il émane du propriétaire d'une grande fabrique de toiles et de blanchisserie aux États-Unis:

« Les femmes que nous occupons dans nos manufactures étant souvent dérangées par les lessives de leurs maisons, et employant à ce travail un temps considérable au préjudice du nôtre, j'ai cherché les moyens d'en réduire la durée aussi bien que la dépense. Je suis parvenu à économiser tout

à la fois sur le temps, sur le savon et sur le nombre de personnes employées, que j'ai réduit au quart.

« Voici mon procédé: je fais d'abord assortir, selon leur finesse, les objets à lessiver, et je les mets dans des vaisseaux différents, avec de l'eau chauffée à environ 40 ou 50 degrés centigrades, dans laquelle j'ai fait fondre à peu près le tiers ou le quart du savon qu'on emploierait pour une lessive ordinaire. J'y ajoute une petite quantité de potasse; je laisse tremper le linge, bien recouvert d'eau, pendant trente-six ou quarante-huit heures, après quoi je le fais retirer et rincer à l'eau froide, et tordre légèrement.

« Je fais ensuite chauffer, comme la première fois, autant d'eau qu'il en faut pour baigner tout le linge, et je le plonge dedans après y avoir fait fondre, avec un peu de potasse, tout ce qui reste de savon (environ les deux tiers de ce qu'il faut en totalité). J'ai soin que les pièces les plus fines soient toujours ensemble et placées les premières en dessous. Alors je pousse la température de la lessive jusqu'à l'ébullition, et non davantage, pendant vingt minutes ou une demi-heure. Ce temps écoulé, je fais retirer la première couche de linge, c'est-à-dire le fin, et je le fais mettre dans de l'eau chaude; enfin je fais remplir le cuvier où j'ai laissé le gros linge, qui doit être retiré le dernier.

« S'il reste quelques taches au linge, ce qui arrive rarement, on les fait disparaître sans peine en frottant légèrement avec la main, comme dans le savonnage ordinaire. Cette manière de lessiver, contraire à l'habitude, enlève si bien toutes les taches de graisse ou autres saletés, qu'il n'est pas nécessaire d'employer le frottement, et qu'il suffit de rincer à l'eau froide pour rendre le linge parfaitement blanc.

« Au moyen des procédés que je viens de décrire, j'ai considérablement restreint les frais de blanchissage dans notre établissement et assuré la conservation du linge, en supprimant les frottements à la main, dont l'effet ordinaire est d'écarter et de désunir le tissu, et par conséquent d'en hâter la destruction »

Préservatif contre la moisissure.

Il est mille objets d'un usage journalier qu'attaque et détériore rapidement la moisissure. Tels sont, pour ne citer que quelques exemples, la colle, l'encre, les cuirs, les grains, les livres, etc.

Les parfums, et surtout les huiles essentielles, agissent avec l'efficacité la plus marquée contre cet agent de destruction.

Qu'on mette un peu d'huile de térébenthine dans un vase où il y a de la colle et qu'on couvre la colle, on la retrouvera dans son état de fraîcheur primitive dès que l'on voudra la tirer de son espèce de prison, et quelque soit le laps de temps qu'on l'ait tenu renfermée.

Une très-petite quantité d'essence de lavande ou bien de girofle, mise dans l'encre empêche qu'elle ne se moisisse. Toute autre essence produirait le même effet.

Dans les magasins militaires, où l'entretien des harnais et des chaussures entraîne des dépenses considérables et où souvent la moisissure causée, en quelques jours, des pertes énormes, on a toujours évité ces pertes à l'aide des huiles essentielles, et surtout par la présence de l'essence de térébenthine qui en outre, a l'avantage d'être la moins chère de toute.

Quelques gouttes de cette même essence dans une bibliothèque suffisent pour préserver des dégâts de moisissure.

C'est avec le même succès qu'on l'a employée pour la conservation des grains, objet si difficile et si grave, surtout dans les voyages d'outre-mer.

Enfin, on a dans des huiles essentielles et surtout dans celle dont il vient d'être parlé, un moyen infailible d'assurer des collections zoologiques. Une vessie remplie d'essence de térébenthine et suspendue dans le local où est déposée la collection, suffira, non seulement pour en éloigner tous les insectes, mais même pour en tuer les espèces qui font le plus de ravage dans cet asile de la science.

Une dissolution de gomme arabique dans l'eau, à laquelle on donne une certaine consistance, et enfermée dans un petit bocal ou une fiole à large embouchure, forme une colle très-commode pour coller des étiquettes ou tout autre usage du même genre, et surtout pour la fabrication des fleurs artificielles, mais nous avons remarqué qu'au bout de peu de jours cette colle se couvrirait de moisissure. Or nous pouvons certifier, d'après notre propre expérience, que deux ou trois gouttes d'essence de térébenthine ou de lavande, empêchent cette moisissure.

ANNONCES.

EXPOSITIONS AGRICOLES

COMTÉ DE L'ISLET.

L'Exposition Agricole de la Société d'Agriculture du Comté de l'Islet se tiendra à ST. ROCH DES AULNAIS, sur la place publique, Jeudi, le 21 Septembre prochain, à neuf heures du matin. Des listes de prix seront distribuées dans les différentes paroisses du Comté.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA.

L'Exposition Agricole de la Société d'Agriculture du Comté de Témiscouata, se tiendra à ST. ARSENE, mardi, le 13 Octobre prochain, à dix heures du matin. Des listes de prix offerts à cette Exposition, seront distribuées dans toutes les paroisses du Comté.

A VENDRE

L'Imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière, LES URSULINES DE QUEBEC, vol. de 600 pages.—Prix : 5 chelins.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 8 juillet 1863.

AVIS est par le présent donné qu'environ 69,000 acres de Terres Publiques, situées dans les townships de Ditchfield et Spalding dans le comté de Beauce, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le huitième jour d'août prochain, à raison de 60 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, M. FARWELL, écrivain, à Robinsonton, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 20 juin 1863.

AVIS est par le présent donné qu'environ 20,000 acres des Terres Publiques situées dans les townships BAGOT et CHICOUTIMI, comté de Chicoutimi, C. E., seront offertes en vente par encan public, au bureau de l'agent local, VINCENT MARTIN, écrivain, au village de Chicoutimi. LUNDI, le 10e jour d'AOUT prochain, à midi. Termes : le prix d'achat en entier devra être payé sur le champ.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

1er juillet 1863.

L'HYDROPUITE

ou

Pompe légère et portative

Pour arroser les jardins, chasser les insectes des arbres, nettoyer les citernes, etc. Cette pompe, à l'aide d'un seul homme, lancera l'eau avec force à raison de huit gallons par minute à une distance de cinquante pieds. A vendre par le soussigné,

MOIZEN & LEPAGE, Agents,
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec.

**N. GAUTHIER,
NOTAIRE,**

Tient son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



**M. POURTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,**

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS!

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE.,

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

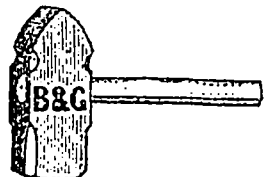
Aussi, Machines à laver, Victoria, Canada, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,
Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.



POUR TOUT LE MONDE.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de quincailleries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc.



POELES DE CUISINE et de fantaisie.

Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huiles, etc.

— AUSSI : —

Une collection extraordinaire de Lampes à l'Huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 9 1/2, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

CHARLES CAPELLI,

STATUAIRE ET PLATRIER,

35 — Rue Notre-Dame — 35

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des moules pour les Statues des Apôtres; il entreprend à bon marché des statuettes faites sur ces moules, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc., qu'on désire, pour églises, depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur, ainsi que toutes sortes d'Ornements en Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses pratiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1er mai, au No. 81, rue St.-Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.



BOIS ET FORÊTS.

Département des Terres de la Couronne
Québec, 24 juillet 1863.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, et sera sujette aux conditions aussi sous-mentionnées, savoir :

Territoire St. Maurice : au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Trois-Rivières, le 25 d'Août prochain.

Territoire Saguenay : à la Grande Baie le 28 d'Août prochain.

Territoire Chaudière et Madawaska : au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Rivière du Loup (Fraserville), le 30 de Septembre prochain.

Territoire de la partie inférieure du St. Laurent : au Bureau de l'Agent des bois de la Couronne, Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

Territoire Ontario : au Bureau de l'Agent des bois de la Couronne, Belleville, le 5 d'Octobre prochain.

Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa : au Bureau de l'Agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 9 d'Octobre prochain.

Territoire de St. François : au Bureau de l'Agent des bois de la Couronne, St.-Yacinthe, le 1er d'Octobre prochain.

Territoire Huron, Supérieur et de la péninsule du Canada Ouest : au Queen's Hotel, Toronto, le 1er d'Octobre prochain.

Conditions de la vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par encan public, à tel point d'enchère, outre la rente foncière ordinaire, que pourra déterminer le Département des Terres de la Couronne.

Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés, dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièmement.—Toutes les limites, dont il sera disposé sur la rivière St. Maurice et ses tributaires, seront sujettes à une charge annuelle au profit du Fonds du Chemin de St. Maurice, à raison de quarante piastres par cinquante milles carrés d'étendue; cette charge devant être payée chaque saison préalablement à l'émanation de la licence.

Quatrièmement.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la vente.

Cinquièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Pour toute information sur les limites qui doivent être offertes en vente, on pourra s'adresser aux bureaux des bois de la Couronne, dans les localités respectives, le et après le Quinzième jour du mois prochain.

On pourra voir, aussi, au Queen's Hotel, Toronto, le et après la même date, un tracé des limites offertes en vente sur le lac Huron.

WM. McDOUGALL,
Commissaire.

TERRES A VENDRE.

A VENDRE, à St. OCTAVE DE MÉTIS, de superbes propriétés, dans un endroit arrosé par la Grande Rivière: terres de fond, unies et très-fourragères, en bon état de culture et convenablement bâties :

- 1o. Une terre de 10 arpents sur 15 de profondeur;
- 2o. Une terre de 6 arpents sur 30 environ de profondeur;
- 3o. Une terre de 3 arpents et demi sur 28 environ de profondeur;
- 4o. Une terre de 1 arpent et demi sur 2 concessions de profondeur.

A bon marché et conditions faciles.

S'adresser à RYMOSKI, à J. M. HUDON, écuyer, avocat, ou à J. LEPAGE, écuyer, marchand.



**CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL
pour 1863.**

CE Concours, ouvert aux deux Canadas, aura lieu à la CITÉ DE MONTRÉAL, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, 15, 16, 17, et 18 Septembre, dans le Palais de Cristal, rue Ste. Catherine, et sur le terrain dans le voisinage immédiat, situé entre les rues Ste. Catherine et Sherbrooke.

Prix offerts, \$10,000 à \$12,000.

On peut se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée, dans le département agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 109, rue Craig, ou les Secrétaires de Sociétés d'Agriculture de Comté

Dans le département officiel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures, Institut des Artisans, Grande rue St.-Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi le 15 août prochain, au bureau du Secrétaire, No. 109 rue Craig, à Montréal. Pour les produits agricoles on recevra des entrées jusqu'à samedi le 22 août.

Dans le département industriel les entrées devront être faites le avant ou premier septembre au bureau de la Chambre des Arts et Manufactures.

Chaque concurrent devra payer une piastre en faisant son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné, Secrétaire-conjoint du Conseil Agricole,

GEORGE LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. MURRAY,

Sec. de la chambre des arts et manufactures

9 juillet 1863.

N. B. DIONNÉ.

Avocat et Procureur,

TIENT son bureau à St. Louis de Kamouraska, dans la maison de M. DÈRY, Prothonotaire.

Tabac! Tabac!! Tabac!!!

AVIS AUX PRISEURS.

LES Soussignés successeurs de la maison FRANÇOIS HILL, désirant informer le public qu'ils continuent à vendre à leur magasin de Tabac et d'Épiceries les meilleurs articles dans ces deux branches de commerce, entre autre le fameux Tabac à priser manufacturé d'après le procédé de feu J. S. HILL.

Les soussignés désirent aussi informer le public qu'ayant établi une Manufacture de Tabac à priser en cette cité, ils ont su s'assurer les services d'ouvriers longtemps dans l'emploi de Mr Hill, et ils sont confiants que le Tabac qu'ils pourront offrir, à compter d'aujourd'hui, à leurs nombreuses pratiques de la ville et des campagnes ne le cédera en rien à celui qu'ils ont fourni jusqu'à ce jour.

WELLS & AUDY.

Nos. 54 et 56, rue St. Pierre.

Québec, 23 Juin 1863.

Certificat.

JE Soussigné certifie par les présentes que je suis dans l'emploi de MM. WELLS & AUDY depuis deux ans, et que j'ai été dans celui de feu J. S. Hill pendant neuf années; et que pendant cette dernière période j'ai été spécialement chargé par M. Hill de la confection de son tabac à priser, dans toutes les phases qu'il a à subir.

Je certifie de plus que le temps nécessaire pour la confection complète du dit tabac est de trois mois et pas plus; et que le tabac que je puis manufacturer et que je manufacture actuellement pour MM. Wells et Audy est fait exactement d'après le procédé de M. Hill sous tous les rapports, et qu'ayant le contrôle complet de la manufacture de MM. Wells et Audy, de même que j'ai eu pendant 9 années celui de l'établissement de M. Hill, les produits de la manufacture dont j'ai aujourd'hui la gestion ne le céderont en rien à ceux offerts par Madame Hill, ou ses agents.

1er août 1863.

**ALPHONSE MILLER,
AVOCAT,**

TIENT son bureau à St. Louis de Kamouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

**J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,**

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1863.

**NOUVEAU MAGASIN
DE
QUINCAILLERIES.**

LE soussigné ayant ouvert un magasin de quincaillerie dans la HALLE DU MARCHÉ CHAMPLAIN, faisant face au marché, désire annoncer au public des campagnes qu'il est préparé à vendre tous effets dans sa ligne à aussi bas prix qu'il est possible de les vendre.

Entre autres articles, on pourra constamment s'y procurer :

- Clous tranchés et forgés,
- Vitres, Mastic, Huile,
- Targettes de chassis,
- Peintures, Vernis, Pinceaux,
- Poêles et fournitures de cuisine, etc.

Grilles américaines en grande variété.

On peut aussi se procurer les instruments les plus nouveaux et les plus améliorés d'agriculture de toute espèce.

PAS DE SECOND PRIX

Tous effets achetés à ce magasin seront placés soit à bord des Chars ou des Bateaux-à-vapeur, sans surcharge et au risque du soussigné.

H. F. BELLEW,

Halle du Marche Champlain,

15 juillet, 1863.

Québec.



**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.**

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 2 heures après-midi, arrivant à Ste. Anne à 5 heures 29 minutes, et à la Rivière-du-Loup à sept heures du soir.

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 9 heures du matin, arrivant à Ste. Anne à 10 heures 29 minutes, et à la Pointe-Lévi à 2 heures 10 minutes.

Un convoi spécial pour le bagage part de la Pointe-Lévi, tous les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures avant-midi, arrivant à Ste. Anne à 3 heures 13 minutes, et à la Rivière-du-Loup à 6 heures du soir.

Le même convoi part de la Rivière-du-Loup, tous les lundis, mercredis et vendredis, à 6 heures du matin, arrivant à Ste. Anne à 7 heures 44 minutes, et à la Pointe-Lévi à 3 heures de l'après-midi.

C. FREER,

1er juillet 1863.

Surintendant.

A VENDRE OU A LOUER,

UNE Maison avec dépendances et beau jardin, située près de l'Eglise de Ste. Anne de la Pocatière.

Pour plus amples informations s'adresser au Curé de Ste. Anne.



BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent de s'adresser à l'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles 52ème et suivantes du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les trois premières semaines de la Session.

J. E. DOUCET, ALFRED TODD,

Greffier du Bureau des Bills Privés, Greffier-en-chef du des Bills Privés, Bur. des Bills Privés, C. Législatif. A. Législative.

Québec, 6 juillet 1863.

**LIBRAIRIE
AGRICOLE ET CLASSIQUE**

ON peut se procurer à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes différents ouvrages, de première utilité, traitant sur l'Agriculture, parmi lesquels se trouvent plusieurs publications canadiennes.

Aussi, Livres d'écoles de toutes sortes, à vendre en gros et en détail; papier à écrire, plumes, porte-plumes, crayons, enveloppes, encre à écrire, ou poudre et en bouteille, etc., etc. Au prix de Québec.

PRIX RÉDUITS!!!

ON peut se procurer à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes :

FLORE CANADIENNE ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada. Par l'Abbé L. Provancher.—Prix : \$2.50; reliée, \$3.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, par l'Abbé L. Provancher. Ouvrage illustré.—Prix : 36 sous.

LE VERGER CANADIEN.—Prix : 50 sous.